

Equeurdreville, le 30 août 2017,

L'Inspecteur de l'Education Nationale de
la circonscription de Cherbourg-Ouest

à

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs
Mesdames et Messieurs les Professeurs des Ecoles

NOTE DE SERVICE N° 1 / 2017 : RENTREE SCOLAIRE 2017
--

L'équipe de circonscription se joint à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée et souhaiter la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans la circonscription. Ils sont assurés d'y trouver le meilleur accueil et le soutien indispensable au quotidien.

La circulaire de rentrée 2017 précise nos priorités d'action :

« (...) Nous portons pour la rentrée 2017 le projet d'une école exigeante et attentive au parcours de chaque élève, d'une école pleinement porteuse des valeurs de la République et ouverte sur le monde contemporain, grâce à des équipes pédagogiques mieux accompagnées ».

Je vous invite à prendre connaissance des points suivants :

Informations administratives et fonctionnement de la circonscription
--

☛ **L'équipe de circonscription**

Inspecteur de l'Education Nationale : Mr Jean-Michel SAGLIO	dsden50-ienchh@ac-caen.fr
Secrétaire de l'Inspection : Mme Murielle MAHAUT	
Conseiller Pédagogique « Généraliste »: Mr Jean-Baptiste MARTIN	cp.0500103r@ac-caen.fr
Conseiller Pédagogique missionné Education Physique et Sportive : Mr Guran LE GALL	cpeps.0500103r@ac-caen.fr
erun (Matice) : Mr Philippe RABASSE	erun.cherbourgouest@ac-caen.fr

☛ Ouverture de l'Inspection et modalités de communication

Inspection de l'Education Nationale – Circonscription de Cherbourg Ouest Rue Ferdinand Buisson 50120 Equeurdreville –Hainneville	
Adresse électronique: dsden50-ienchh@ac-caen.fr Téléphone : 02 33 01 08 49	Horaires d'ouverture du secrétariat - Lundi, mardi et jeudi: 08h00 / 12h30 - 13h15 / 16h45 Vendredi : 08h00 / 12h30 – 13h15 / 16h30 Mercredi : 08h00 / 12h15

Les demandes de rendez-vous sont à formuler au secrétariat par téléphone, courrier ou courriel, en précisant l'objet de la demande.

De façon générale, les communications pour les échanges pédagogiques et administratifs mobilisent de plus en plus la **messagerie électronique professionnelle**. Il convient donc de relever sa boîte aux lettres électronique ainsi que, pour les directeurs, celle de l'école très régulièrement.

Vous voudrez bien privilégier, pour échanger avec l'équipe de circonscription, ce mode de communication.

Concernant les **demandes de remplacement**, il est nécessaire de contacter dès connaissance d'une absence, le secrétariat de la circonscription par téléphone.

➔ Communication avec les services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale à Saint-Lô

Je vous remercie de bien vouloir respecter la règle de fonctionnement suivante qui garantit une gestion de la demande aussi efficace que possible :

Enseignant (e) ⇄ Directeur / Directrice ⇄ I.E.N. ⇄ D.A.S.E.N.

☛ Le Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté (RASED)

Les psychologues scolaires	
Mme LEHERISSIER Chantal Ecole de rattachement: Ecole Elémentaire « Jean Goubert » - Equeurdreville Tél : 02 33 93 88 70 Messagerie : psy. 0501682g@ac-caen.fr	Secteur d'intervention: Ecoles d'Equeurdreville, Hardinvast, Martinvast, Tollevast
Mme AUDREN Delphine Ecole de rattachement : Ecole Beaumont- Hague Tél : 02 33 52 20 12 Messagerie : delphine.audren@ac-caen.fr	Secteur d'intervention : Ecoles de Querqueville, Beaumont, Ste Croix, Flottemanville, Urville, Acqueville/Vasteville, Jobourg/Auderville, Biville/Vauville, Omonville/Gréville, Tonneville

Mr PARIS Vincent Ecole de rattachement : Les Pieux Tél. : 02 33 52 49 17 Messagerie : psy.0501272l@ac-caen.fr	Secteur d'intervention : Bricqueboscq/Grosville, Héauville/Helleville, Maternelle et élémentaire Les Pieux, Pierreville/St Germain le Gaillard, Sotteville, Surtainville, Flamanville, Tréauville, Siouville, Couville, Virandeville, Teurthéville/Sideville
Les enseignants spécialisés « Maître E »	
Mme THIEBOT Caroline Ecole de rattachement : Ecole Elémentaire « Cotis Capel » - Beaumont Hague Tél.: 02 33 10 00 84 Querqueville « Les Courlis »: 02 33 03 57 50 Querqueville « Paul Bert »: 02 33 03 54 10 Messagerie : adapt.0501468Z@ac-caen.fr	Secteur d'intervention: Ecoles élémentaires de Querqueville, Beaumont-Hague
Mr ANNE Fabrice Ecole de rattachement : Ecole Elémentaire « Léon Blum » - Equeurdreville Tél : 02 33 93 93 62 Messagerie : adapt.0501264C@ac-caen.fr	Secteur d'intervention : Equeurdreville, Tollevast, Hardinvast, Couville, Martinvast, Virandeville, Sideville
Mme GIRES Emmanuelle Ecole de rattachement : Ecole Primaire « Jules Ferry » - Flamanville Tél. : 02 33 52 94 71 Messagerie : adapt.0501272l1@ac-caen.fr	Secteur d'intervention: Flamanville, Les Pieux

☛ Les enseignants référents des Equipes de Suivi de Scolarité (E.S.S.)

Madame BOSCHER-LOUET et Monsieur LE MONNYER exercent les fonctions de référent auprès des élèves en situation de handicap scolarisés dans les écoles de la circonscription. Il assure, sur l'ensemble de leur parcours de formation, la permanence des relations avec l'élève, ses parents ou son représentant légal.

Coordonnées :

Mr Nicolas LE MONNYER

Lycée Jean-François Millet – Rue de Bougainville – 50130 Octeville

Adresse électronique : refess-hague@ac-caen.fr

Téléphone: 02 33 87 69 12

Pour les écoles de Tollevast, Hardinvast, Martinvast :

Mme Isabelle BOSCHER-LOUET

Collège « La Bucaille » - 30 Rue de la Bucaille – 50103 Cherbourg en Cotentin Cedex

Adresse électronique : refess-cherbourg-@ac-caen.fr

Téléphone : 02 33 53 30 47

☛ **Les Conseillers Pédagogiques Départementaux**

C.P.D. Arts Visuels	Mme DUSART Florence	02 33 06 92 95	dsden50-cpdartsvisuels1@ac-caen.fr
C.P.D. Education Physique et Sportive	Mr DELAMARRE Philippe	02 33 06 92 20	dsden50-cpdeps@ac-caen.fr
C.P.D. Education Musicale	Mr RIEGLER Christophe	02 33 06 92 95	dsden50-cpdmusique1@ac-caen.fr
C.P.D. TUIC	Mr DHO Cédric	02 33 77 85 95	dsden50-cpdtice@ac-caen.fr
C.P.D. Langues Vivantes Etrangères	Mme LESERF Guillemette	02 33 77 85 95	dsden50-cpdlve@ac-caen.fr
C.P.D. Maternelle	Mme LEJEUNE Emmanuelle	02 33 06 92 96	dsden50-cpdmaternelle@ac-caen.fr
C.P.D. Formation Continue	Mme LAVALLEY Florence	02 33 06 92 96	dsden50-cpdfc@ac-caen.fr
C.P.D. Prévention Santé et Sécurité au Travail – Correspondant départemental sécurité	Mr Le Dréau Didier	02 33 06 92 30	dsden50-consprevention@ac-caen.fr
Conseillère Départementale pour les Directeurs d'École	Mme GUINOISEAU Isabelle	06 34 37 68 55	dsden50-cdde@ac-caen.fr

☛ **Personnel de santé**

Médecin départemental	
Mme VIAL Sylvie Tél. : 02 31 30 08 13 Messagerie : sylvie.vial@ac-caen.fr	
Médecins scolaires	
Mme le Docteur DOURLIN Martine Tél. : 02 33 78 19 10 Messagerie : dsden50-cms-equeurdreville@ac-caen.fr	Secteur : Equeurdreville, Querqueville, Beaumont, Flamanville
Mme le Docteur RABOURDIN Catherine Tél. : 02 33 78 19 10 Messagerie : dsden50-cms-equeurdreville@ac-caen.fr	Secteur : Ecoles rurales périphérie Cherbourg
Mme le Docteur LAURENT Anne Tél. : 02 33 53 12 21 Messagerie : dsden50-cms-cherbourg@ac-caen.fr	Secteur : Les Pieux
Infirmière départementale	
Mme LEGRAND Marie-Jo Tél. : 02 33 06 92 29 Messagerie : dsden50-infirmiere@ac-caen.fr	

Infirmières scolaires	
Mme Isabelle MALENFANT Collège « Le Hague-Dike » - Beaumont-Hague 02 33 52 77 41 Messagerie : isabelle.malenfant@ac-caen.fr	
Mme Katell KERSALE Collège « Le Castillon » - Les Pieux 02 33 52 40 66 Collège « Lucien Goubert » - Flamanville 02 33 10 06 80 Messagerie: katell.kersale@ac-caen.fr	
Mme Irma LAVALLEY Collège «Le Corre» - Équeurdreville-Hainneville 02 33 93 86 96 Messagerie: irma.potier@ac-caen.fr	
Mme Isabelle LEVAUFRE Collège « Jules Ferry » - Querqueville 02 33 03 43 30 Messagerie : isabelle.levaufre@ac-caen.fr	
Mme Sylvie VAUR Collège « Les Provinces » - Octeville 02 33 87 57 70 Messagerie : sylvie.vaur@ac-caen.fr	
Mme Caroline BERNARD Collège « Le Ferronay » - Octeville 02 33 53 16 03 Messagerie : caroline.bernard@ac-caen.fr	

☛ Réunion de rentrée

A l'intention des directrices et directeurs : vendredi 1^{er} septembre 2017 à 09h30 –

Communauté de Communes de La Hague - Rue des Tohagues – 50440 Les Pieux

A l'intention des Professeurs des Ecoles titulaires 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année (« T1 », « T2 » et « T3 ») : mardi 12 septembre 2017 à 17h15 à l'Inspection de l'Education Nationale – Rue Ferdinand Buisson – 50120 Equeurdreville

Fonctionnement des écoles

Les enseignants nouvellement arrivés pourront, par l'intermédiaire du directeur d'école, accéder à l'ensemble des informations utiles à leur prise de fonction et à leur intégration dans l'équipe d'école (projet d'école, plannings divers...).

1- Horaires de services

- ➔ 24 heures hebdomadaires d'enseignement
- ➔ 108 heures annuelles de service redéfinies dans le décret n° 2017-444 du 29 mars 2017 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants

du premier degré. Une partie de cette masse horaire (dates des conseils, relations avec les parents...) est définie en conseil des maîtres.

2- Mise en œuvre des Activités Pédagogiques Complémentaires

La circulaire en date du 28 août 2013 de Mr l'Inspecteur d'Académie décrit les modalités de mise en œuvre des Activités Pédagogiques Complémentaires et rappelle le lien fort avec le projet d'école. L'organisation hebdomadaire, leur répartition annuelle ainsi que leur contenu y sont précisées. Les dispositions relatives à cette organisation sont présentées en conseil d'école.

Les directeurs bénéficient d'une décharge sur le service de trente-six heures d'APC, définie comme suit :

- ▶ Ecoles de 1 et 2 classes: décharge de 6 heures d'APC ;
 - ▶ Ecoles de 3 et 4 classes : décharge de 18 heures d'APC ;
 - ▶ Ecoles de 5 classes et + : décharge des 36 heures d'APC.

3- Absences

Les autorisations d'absence de droit et facultatives sont prévues par la circulaire N°2002-168 du 2 août 2002.

Toute demande doit être transmise directement à l'IEN dès que l'enseignant a connaissance de la contrainte qui l'amène à faire cette demande. Pour toutes celles qui sont imprévisibles, tout enseignant doit, au plus tôt, signaler son absence à l'inspection et prévenir le directeur. Il veillera ensuite, dans les délais les plus brefs, à régulariser son absence avec le formulaire type. Dans le même souci d'efficacité, le secrétariat sera prévenu de la reprise du travail ou de la prolongation, afin que le remplaçant puisse être libéré ou maintenu sur la classe.

La demande doit être accompagnée d'une pièce justificative. Si celle-ci n'est pas immédiatement disponible, il sera nécessaire de la signaler et de nous la faire parvenir dès que possible.

Je serai à votre écoute pour toute demande à caractère particulier.

4- Remplacement

Nous évoquerons ensemble la constitution d'un « classeur du remplaçant » s'il n'existe pas déjà dans votre école. L'enseignant qui arrive doit pouvoir disposer des informations nécessaires à la continuité pédagogique et renforce donc l'efficacité de l'action: plannings, fiche élèves, présence du RASED, tableau de surveillance...

5- Obligation scolaire et assiduité des élèves

Chaque enseignant doit tenir avec le plus grand soin un registre d'appel au service du suivi de la fréquentation scolaire. Les élèves absents sont à signaler au directeur qui, s'il n'a pas été avisé de l'absence, doit alerter les parents sans délai.

En cas d'absences injustifiées (4 demi-journées), le directeur en informe l'inspecteur.